

MASTER

AGROSCIENCES ENVIRONNEMENT TERRITOIRES PAYSAGE FORÊT



PARCOURS GESTION ET VALORISATION AGRI-ENVIRONNEMENTALE

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie
UFR des Sciences
Esplanade de la Paix · CS 14032 ·
14032 Caen Cedex 5

ufrdessciences.unicaen.fr

Le Master AETPF, parcours Gestion et valorisation agri-environnementales est une formation d'écologie large dans ses échelles (des organismes au paysage) et disciplines (écologie fondamentale, fonctionnelle, appliquée...). Son originalité réside dans l'articulation entre écologie et agronomie. Le lien constant entre les nécessités de la gestion des milieux naturels et paysages ruraux et celles de la gestion de l'exploitation agricole constitue le fil conducteur de la formation.

Elle forme des cadres capables (1) de protéger et gérer des espèces et milieux naturels notamment avec les outils de l'agriculture ou en collaboration avec les agriculteurs et (2) de participer à la transition agro-écologique.

MÉTIERS VISÉS

- Chargé de la protection du patrimoine naturel,
- Ingénieur écologue,
- Conseiller en agri-environnement,
- Cadre des filières de l'agriculture,
- Cadre technique de l'environnement,
- Chargé d'études et de recherche agricole.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Écologie des populations, communautés, écosystèmes et paysages,
- Écophysiologie et écologie fonctionnelle,
- Sciences naturalistes, botanique, phytosociologie et typologie d'habitat, entomologie,
- Ingénierie écologique : biologie de la conservation, gestion et restauration des habitats,
- Agronomie, agri-environnement, politique et économie agricole,
- Outils de l'environnement : droit, SIG,
- Communication (rédaction, PAO, anglais...),
- Expertise flore, faune, habitat, paysage,
- Gestion et restauration des milieux naturels, habitats et espèces,
- Étude d'impact sur l'environnement,
- Analyse fonctionnelle des exploitations agricoles,
- Gestion agricole intégrée .

POURSUITE D'ÉTUDES

Le Master est à visée essentiellement professionnalisante mais peut permettre une poursuite en Doctorat.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le Master AETPF inclut des stages aux 2nd et 4^e semestres (respectivement 2 et 6 mois).

La 1^{ère} année offre une UE de terrain à chacun des semestres : en milieux littoraux en semestre 1 et continentaux en semestre 2. Le S1 comprend 6 UE obligatoires (approche pratique en écologie, biologie du littoral - études de terrain, biologie du littoral - adaptation des organismes, fonctionnement des écosystèmes - adaptation des organismes, agro-écologie, anglais & statistiques). Chaque UE est dotée de 5 ECTS. Le S2 comprend 4 UE obligatoires (biologie de la conservation & écologie de la restauration, écosystèmes continentaux - études de terrain, outils d'écologie appliquée PPE / SIG, stage : travail d'étude et de recherche) et 1 UE au choix (approche écologique et morpho-sédimentaire des milieux côtiers, éthologie de la faune sauvage et domestique). Chaque UE est dotée

de 5 ECTS, sauf le stage : 10 ECTS.

La 2^e année accueillant un grand nombre de professionnels de la protection - gestion des espèces et milieux naturels ou de l'agriculture, prépare fortement à la professionnalisation. Le S3 est dédié aux UE théoriques (écologie du paysage, expertise naturaliste, gestion du patrimoine naturel, biocénoses littorales et forestières, systèmes d'exploitation agricole, agronomie, outils de l'environnement (droit, étude d'impacts, SIG), anglais scientifique). Le S4 est consacré à la professionnalisation au travers de l'UE Intégration professionnelle (6 ECTS) comprenant un projet individuel & un projet collectif, et de l'UE stage (24 ECTS). Les UE du S3 sont dotées de 4 ECTS (sauf Anglais 2 ECTS). Au cours du S3, de nombreux déplacements chez les professionnels sont organisés.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'entrée en master AETPF est conditionnée par l'obtention d'une licence de biologie orientée vers l'écologie. La sélection (18 places) se fait sur dossier puis entretien et prend en compte le dossier universitaire, les acquis naturalistes et/ou agricoles, la motivation et le projet professionnel.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2022/2023 : Dépôt du dossier de candidature sur l'application [eCandidat](#) : du 25 avril au 27 mai 2022 Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.